

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 545-C-S
Dommartin – Montaubion

En raison de travaux de réfection de la chaussée entre Dommartin et Montaubion. Le tronçon de la Route Cantonale N° 545-C-S, compris entre la localité de Dommartin et le pont sur la Menthue, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) :

du jeudi 9 juillet 2026
à 07h00
au vendredi 10 juillet 2026
à 05h00

Une déviation sera mise en place et signalée sur l'itinéraire Dommartin – Villars-Tiercelin – Chardonney – Montaubion dans les deux sens de circulation.

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Destinataires

- Communes de Jorat-Menthue, Montilliez
- OTP-Blécherette, Gendarmerie Echallens
- ECA, SDIS
- Transports publics
- DGMR - Région Centre
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN -Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations



Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 545-C-S Dommartin - Montaubion

Date	Dessin	Référence	N° Plan
22.06.2026	CSA	2621-49	00

	Fermeture		Restriction particulière
	Déviation		Manifestation
	Zone de feux		Autre

